RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE

MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE

COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne d'Hydrocarbures

Objet : Prestation de gardiennage pour les locaux de la SMH.

Nombre d'offres de reçues : Trois (03) offres

Nom de l'attributaire : ETS TEISSIR, NIF : 21103152 siège social Nouadhibou, Tel : 46.49.01.03/ 46.22.28.22

Montant et délai d'exécution : Soixante-neuf milles N-UM HTVA/Mois (69.000 N-UM HTVA/Mois) pour un délai de 12 mois.

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.